



AVIS PUBLIC AUX CITOYENS DE LA VILLE DE COATICOOK

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que le conseil municipal, lors de son assemblée ordinaire du 11 novembre 2019 qui se tiendra à 19 h 30 à l'hôtel de ville de Coaticook, étudiera la demande de dérogation mineure au règlement de zonage de la Ville de Coaticook et ses amendements, relative aux immeubles suivants :

- Propriété située au 61, rue Victoria, lot 4 728 072, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook

La dérogation mineure vise à permettre une deuxième entrée charretière du côté de la rue McDuffee.

- Propriété située au 249, rue de l'Union, lot 3 310 747, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook

La dérogation mineure vise à régulariser une somme des marges de recul latérales à 4,82 mètres.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes en se présentant aux dates, endroits et heures fixés pour l'assemblée du conseil.

Donné à Coaticook, ce 16 octobre 2019.

La greffière,

Geneviève Dupras